

« Votre site internet :  
[www.casseineetmarne.fr](http://www.casseineetmarne.fr) »

Accueil

Votre CAS

Vos SLVie

Commissions

Billets

Vos démarches

## Arbre de Noël 2012

La CAS Seine et Marne vous convie à venir célébrer Noël le 02/12/2012 à Semaize avec un spectacle suivi d'un goûter.

En savoir plus >



### Vos SLVie

SLV 01

SLV 02

SLV 03

SLV 04

SLV 05

SLV 07

SLV 10

SLV 12

SLV 15

SLV 20

### Prochainement

4 novembre 2012  
Randonnée à cheval

10 novembre 2012  
Soirée Cabaret

25 novembre 2012  
Les Etoiles du Rex

30 novembre 2012  
Marchés de Noël

2 décembre 2012  
Arbre de Noël

### Commissions

Santé Solidarité

Pensionnés

Art et Loisirs

Jeunes Agents

Sport

Jeunesse

Spécial dossier « Retour sur l'Assemblée Générale »

Spécial dossier « L'inégalité nuit à la santé »

Spécial dossier « Addictions »

## Déclarations annuelles

L'enquête de déclaration annuelle des éléments de situation familiale arrive dans vos boîtes aux lettres. Afin de continuer à profiter au mieux de vos activités sociales (vacances, activités de loisirs, aides solidarité, etc.), merci de **transmettre à la CAS Seine et Marne, par le biais de votre SLVie, la copie de votre avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011, les certificats de scolarité de votre (vos) enfant(s), et la déclaration annuelle pré remplie.** En vous remerciant de votre participation à la mise en œuvre de vos activités sociales.

## Mouvement du personnel

Trois techniciennes ont intégré le service Accueil Conseil. Nous souhaitons la bienvenue à **Christine Guelle, Virginie Salitra et Sandrine Pétillet.** **Une équipe Accueil Conseil désormais au complet depuis le 01 octobre 2012.**

# Les échos de Seine & Marne

### Piscine de Serbonnes

**A tous nos bénéficiaires, et en particulier à ceux désireux de partager des moments avec leurs petits-enfants, la piscine de Serbonnes vous ouvre ses portes.** Une convention, établie entre la CAS Seine et Marne et l'institution CCAS située à Serbonnes, vous permet désormais d'accéder à la piscine avec vos petits-enfants. Sachez que vous êtes sous votre propre responsabilité (responsabilité civile et individuelle) et qu'un chèque de caution de 50€ vous sera demandé en échange d'un badge d'accès. Pour connaître les horaires d'ouverture, RDV au dos de votre journal. Centre de vacances CCAS, 5 rue des Pâtis, 89140 Serbonnes. Avant votre visite ou pour tout renseignement, contactez le 03.86.67.01.98.

### Site internet C.A.S

Rappel : ouverture de votre site Internet depuis le 30 avril 2012 **[www.casseineetmarne.fr](http://www.casseineetmarne.fr)**. Merci pour toutes vos visites et encouragements. Continuez ou apprenez à surfer pour mieux connaître votre CAS, découvrir les activités culturelles et de loisir actuelles et prendre connaissances des démarches possibles.

### Avis de décès



La CAS Seine et Marne a le regret de vous faire savoir que M. Christian HETTEAU, collègue de GRT Gaz, militant des Activités Sociales au sein de la CMCAS du 92 est décédé. Il tenait également une permanence à Gennevilliers, mais également Marne la Vallée. Le Conseil d'Administration a porté une minute de silence en son honneur.

Notre camarade Fernand BRACHAIN nous a quitté suite à une longue maladie, beaucoup d'entre nous le connaissions bien. Il a été pendant de nombreuses années d'abord Coordinateur à la CAS Melun, puis chef de service à cette même CAS. Il a occupé plusieurs fonctions, Président, secrétaire de la commission pensionnés, trésorier du COSEG, membre de philatèg national. Nous avons une pensée pour sa famille.

## ADRESSES UTILES

**Centre national de Santé CCAS**  
4 avenue Richerand - 75010 Paris  
tél. : 01.40.03.38.17

**Centre d'examens de santé**  
**Dammarie Les Lys** : 590 C, rue des frères Thibault  
tél. : 01 60 56 52 90  
**Meaux** : Zone Industrielle Nord - 3, rue Jehan de Brie  
tél. : 01 60 09 25 38

**Centre dentaire mutualiste Groupe FMP**  
1 allée Nicéphore Niepce 77200 Torcy  
1 rue de la brasserie Grüber 77000 Melun

**Centre antidouleur, en Seine et Marne,**  
**CH de Nemours** : 15, rue des Chaudins - 77 796  
tél. : 01 64 45 19 13

**Consultation de la douleur**  
**CH de Meaux** : 6, rue Saint Fiacre - 77 100  
tél. : 01 64 35 38 22

**Centre de réadaptation de Coubert** : Route de Liverdy  
77 170 - tél. : 01 64 42 20 39



# Éditorial

**D**ésillusion sur l'accord concernant les dépassements d'honoraire

*Un chiffre résume à lui seul la volonté des usagers de voir définitivement résolue la question des dépassements d'honoraires : 80% des Français ne trouvent pas normal que les médecins en facturent.*

*Dans toute cette mascarade aucune contrainte réelle n'empêchera les médecins de continuer à pratiquer des dépassements.*

*La mise en place d'un « contrat de bonne pratique » est laissé au libre choix du médecin, en dehors de ce dispositif aucun plafond de dépassement d'honoraires n'est fixé, aucun système de sanction pour les professionnels, c'est plutôt un rappel à l'ordre du gouvernement envers les professionnels de la santé qui a abouti à cette négociation.*

*La finalité, ce sont les assurés sociaux qui, via les mutuelles de santé, vont continuer à payer le reste à charge ! Le comble dans une négociation qui portait à l'origine sur la diminution des dépassements d'honoraires pour contenir les restes à charge des usagers.*

Hamid Niati

Président de la C.A.S de Seine et Marne

[hamid.niati@asmeg.org](mailto:hamid.niati@asmeg.org)



## SOMMAIRE

### VIE DE VOTRE C.A.S

Assemblée Générale de la CAS ...5-6-7  
Offres financières préférentielles ..... 12  
Présentation des services.....  
de la CAS ..... 13-14-15-16-17

### MUTUELLE

Prochaines permanences CAMIEG... 17

### ACTIVITÉS

Info Billeterie..... 18  
L'agenda des activités ..... 19  
Tennis Entreprise.....22  
COSEG FSGT.....23  
COSEG cyclotourisme .....23  
Liste des associations COSEG .....23  
Serbonnes .....24

### RÉTRO ACTIV

Week-end Creusois..... 19  
Sortie Poney..... 19  
Giverny et Auvers .....20  
Sortie Provins.....20  
Braderie de Lille .....20  
Soirée disco.....20  
Canal Saint Martin et Montmartre....21  
Trophée Inter C.A.S de Pétanque .....21  
Montenegro.....21

### SANTÉ SOLIDARITÉ PRÉVENTION

URGENCE Haïti «Ouragan Sandy» .... 4  
L'inégalité nuit gravement à la santé 8-9  
Dossier : les Addictions..... 10-11

Directeur de la publication :  
Hamid Niati  
Rédacteur en chef :  
Marie-Pierre Poullot  
N° ISSN 1620-2880  
Réalisation et impression :  
Imprimerie Rivet  
Presse-Edition,  
Limoges

# URGENCE Haïti «Ouragan Sandy»

La Fédération des Electriciens et Gaziers du Secours Populaire Français lance un appel d'urgence suite au passage de **l'ouragan Sandy**.



Devant l'ampleur des dégâts humains et matériels, nous vous demandons, comme vous l'avez fait à de multiples reprises, de répondre à cet appel en appuyant financièrement l'initiative mise en œuvre par la Fédération du Secours Populaire Français.

Depuis mardi 30 octobre, le SPF appelle aux dons afin de soutenir les victimes de cette catastrophe naturelle. Nous sommes prêts à agir avec nos partenaires haïtiens et cubains ; seuls les dons font défaut.

Les médias ont couvert avec assiduité le passage de l'ouragan sur la côte américaine où les conséquences sont également terribles pour les plus démunis.

Mais le public a été moins sensibilisé à la situation dramatique qu'a entraînée le passage de ce même ouragan à Haïti et à Cuba :

- 1,8 million de personnes affectées ;
- insécurité et pénurie alimentaire ;
- culture agricoles dévastées ;
- plus de 890 000 personnes sans électricité ;
- près de 200 000 foyers endommagés.

Alors que les besoins sont criants en France, le SPF n'oublie pas les populations confrontées à des situations dramatiques sur d'autres continents et apporte la solidarité au-delà des frontières parce que : **TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE**

**Vous pouvez effectuer un don financier :**

- Par courrier : en écrivant à la FNEG-SPF
- En ligne : par carte bleue et par chèque : [www.spf-fneg.org](http://www.spf-fneg.org)

NB : Si le montant des dons collectés excède les besoins identifiés, le SPF s'engage à affecter votre don à une cause similaire, sauf opposition de votre part.

**Le Conseil d'Administration s'associe à cette initiative et verse un don d'urgence de 1500 €.**





# Assemblée Générale de la CAS



## Extrait du discours d'introduction du Président lors de l'Assemblée Générale de la CAS Seine et Marne le 19 juin 2012.

« Mesdames messieurs, Chers amis, Chers collègues, Chers camarades,

L'année 2011, a marqué une étape considérable du recul social, même le MEDEF n'a pas eu besoin d'en rajouter et se fait discret tant l'ancien Président de la République et sa garde rapprochée ont marqué avec une violence inouïe la rupture entre le monde du travail et le monde de la finance, un homme qui n'oublie jamais de servir les intérêts de ses amis, et de servir les siens.

Nous salariés et retraités des IEG, avons été spoliés (- 180 millions d'euros non versés par les employeurs pour les œuvres sociales des bénéficiaires), menacés et parfois même condamnés suite à des rétablissements effectués pour des coupures non paiement en plein hiver.

Les conséquences de la crise du ca-

pitalisme c'est : plus de précarité, plus de souffrance pour des centaines de milliers de familles.

Avec cette politique de rentabilité, de profit immédiat les conditions de vie se sont durcies et certains n'hésitent pas à se servir de cette crise pour nous inviter au renoncement, à subir, à accepter la régression.

2011, ce fût aussi le rapport de la cour des comptes sur les œuvres sociales des IEG qui vient remettre en cause nos orientations et nos décisions prises en matière de solidarité : je prendrai l'exemple du dispositif de prêt d'honneur où là nous sommes pointés du doigt pour concurrence déloyale, face aux banques. L'autre exemple : les aides versées aux plus démunis qui ne font pas l'objet d'une déclaration fiscale, il faut leur dire à ces magistrats : « Allez plutôt faire un audit chez

les banques et constater l'organisation de l'évasion fiscale faite à leur client les plus riches ».

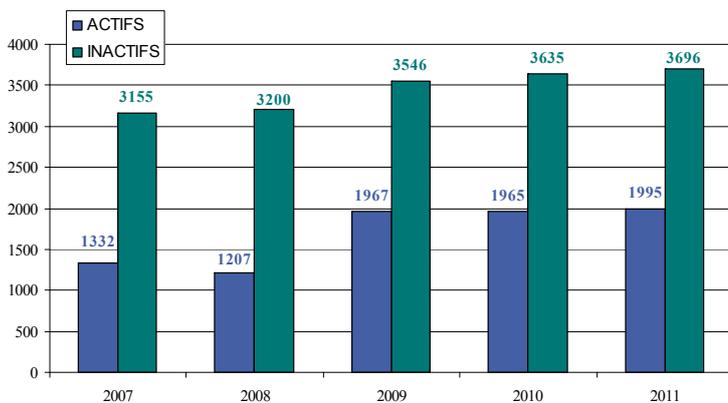
Nous sommes bien dans un contexte qui appelle au rassemblement et à l'action. Et c'est bien dans ce contexte qu'il faut permettre aux salariés des IEG, à leurs familles de décider de participer, de bénéficier de leurs Activités Sociales et de Santé. C'est l'un des éléments structurants autour de nos valeurs progressistes. Il nous faut être volontaristes pour porter une politique d'égalité homme/femme, porter le droit à la culture, aux vacances (de qualité), aux loisirs. Il faut que le droit à la santé, à l'accès aux soins de qualité, au travail comme dans la vie privée soit une réalité. Il faut favoriser l'accès aux vacances pour les jeunes agents, lutter contre l'isolement à partir du réseau solidaire, obtenir le droit à une véritable protection sociale accessible financièrement pour chaque salarié et pensionné ainsi que leurs familles. Nous devons gagner le droit à une restauration méridienne de qualité pour tous. Le droit à l'ensemble des salariés de la branche d'être traités sur un pied d'égalité. Il nous faut être à l'offensive pour permettre l'accès à nos activités aux personnes en situation de handicap. Comme il faut permettre à tous, l'accès à la formation de qualité et portant nos valeurs émancipatrices. Une formation qui accompagne et qui aide chacun à trouver sa place dans ces changements. Nous devons être en mesure de nous adapter à l'environnement qui est le notre à partir de nos valeurs de solidarité, de respect, de dignité.

Comment ne pas parler de l'enquête des pensionnées réalisée sur l'ensemble du territoire succès où se sont exprimés 4 générations de retraités des IEG sur leurs activités sociales. A nous maintenant d'œuvrer et de répondre à leur attente.

2012 L'enjeu est d'importance : il faut confirmer notre engagement humaniste, progressiste, émancipateur, confirmer la gestion pluraliste par les seuls salariés et leurs représentants, renforcer la proximité et le lien social, renforcer le rôle de décision et de contrôle des CMCAS sur l'ensemble du champ des Activités Sociales, renforcer la solidarité entre les salariés, développer des activités sociales partout, pour tous et donc pour l'ensemble des salariés de la branche et leurs familles, améliorer les prestations servies, élargir et diversifier les réponses aux besoins. Nous devons mener une politique familiale ambitieuse et d'adhésion chez les actifs, cela passe aussi par l'écoute et le renforcement sur le terrain des militants sociaux afin de répondre à leurs besoins tout en étant dans le cadre de nos orientations ».

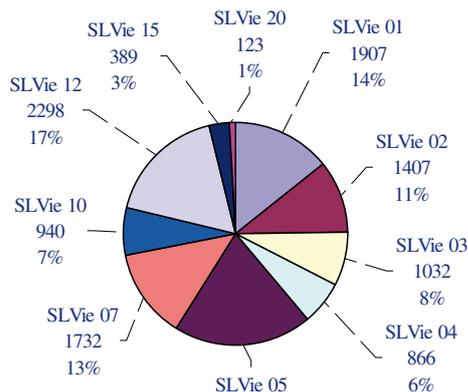
Hamid Niati,  
Président de la CAS Seine et Marne

### Evolution de la population bénéficiaires de la CAS Seine et Marne



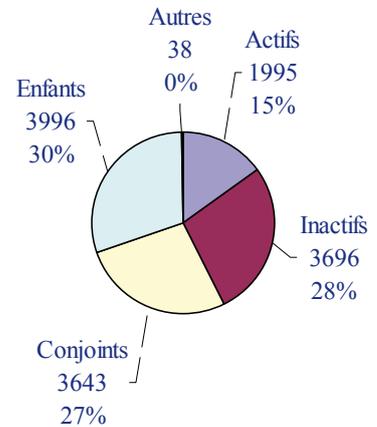
L'augmentation, notamment des actifs, entre l'année 2008 et l'année 2009 correspond au rattachement des SLVie 12 (site des renardières), 15 (site gaz de Marne la Vallée) et 20 (site gaz de Germigny sous Coulombs).

### Bénéficiaires par SLVie



### Étude de la population bénéficiaires de la CAS Seine et Marne

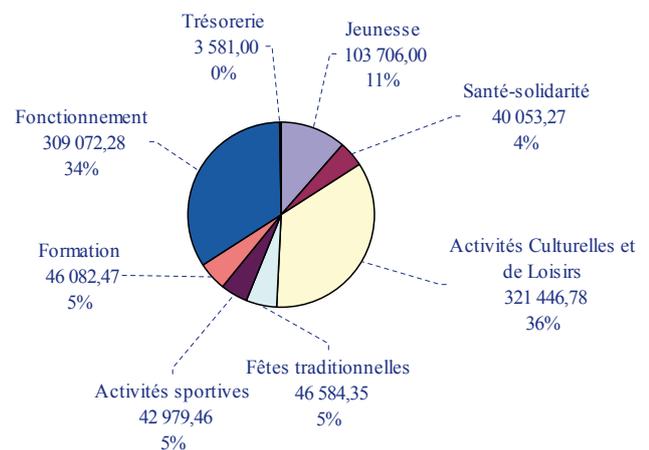
#### Catégories des bénéficiaires



Soit une population de bénéficiaires totale de 13 368, dont 9 691 ouvrants droits et 7677 ayants droits.

Entre 2010 et 2011, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 2% ( dont 30 nouveaux actifs et 61 inactifs).

### Dépenses budgétaires au 31/12/2011



Les dépenses sont le résultat des charges brutes moins les recettes.

Les dépenses liées aux activités représentent 61% des dépenses totales. Elles sont hors Fonds nationaux, à savoir ASS (Actions Sanitaire et Sociale et Santé).

Les dépenses de fonctionnement concernent les différentes organisations de nos activités sociales, à savoir les SLVie, les Commissions et la CAS.



# L'Assemblée Générale de la CAS 77, Organe Démocratique et Décisionnaire

Le 19 juin 2012 a eu lieu l'assemblée générale de la CAS à la salle Marcel Paul de Bois le Roi.



## Présentation de l'Assemblée Générale :

Elle se réunit une fois par an, c'est l'AG ordinaire. C'est la structure de base de notre Organisme : elle regroupe les représentants (délégués) des bénéficiaires par SLVie. C'est l'occasion pour les délégués d'être informés du bilan de notre Organisme pour l'année écoulée. Elle approuve ou désapprouve le bilan des activités présenté par le Conseil d'Administration ainsi que l'exercice financier de l'année précédente. C'est aussi dans cette instance que l'on valide les orientations de l'Organisme pour les années à venir, ainsi les vœux exprimés lors des Assemblées Générales de SLVie.

## Lors de cette instance les vœux suivants ont été présentés et votés à l'unanimité :

L'Assemblée Générale de la CMCAS Seine et Marne demande que soit amélioré le système d'aides aux enfants effectuant des études supérieures dès la première année post Bac afin que les études longues soient véritablement accessibles aux foyers à revenus modestes. En effet, les droits d'inscriptions ainsi que les frais d'hébergements augmentent d'années en années, bien plus vite que nos salaires! Cette aide viendrait, bien entendu, en complément des aides actuelles versées par les entreprises, mais qui sont insuffisantes, et sous conditions de ressources. Les délégués réunis à l'Assemblée Générale ont voté à l'unanimité la demande

de prise en charge par le fond ASS du versement PFEL à l'arrêt des prestations de la CA.

## Par ailleurs, des motions ont également recueilli l'approbation des délégués :

- « La CAS de Seine et Marne (Organisme Social des Industries Electrique et Gazières) demande que toutes les conventions soient signées entre tous les professionnels de santé d'une part, et la CAMIEG et la MUTIEG d'autre part, afin de leur éviter d'avancer des dépenses de santé souvent importantes ».

- « Lors de l'Assemblée Générale de la CMCAS de Seine et Marne du 19 Juin 2012, les agents Actifs et Inactifs ont appris que certaines organisations syndicales refusaient que le protocole électoral précédent soit validé pour les prochaines élections des CMCAS. Les bénéficiaires présents à l'Assemblée Générale demandent l'application des mêmes modalités de vote pour les élections de CMCAS qu'en 2009 en y incluant le vote physique pour tous les bénéficiaires qu'ils soient actifs ou pensionnés ».

- « L'Assemblée Générale exige que les Directions mettent à disposition les moyens bénévoles sur tous les sites professionnels afin d'assurer le lien entre les activités sociales et tous les bénéficiaires actifs et inactifs ».

# L'inégalité nuit à la santé



Quelque chose change, comme une volonté de comprendre mieux les limites de nos sociétés. C'est le constat que nous pouvons faire à la lecture de la multitude de livres, d'articles consacrés aux désastres de l'inégalité. Economie, sociale, politique, vivre ensemble, intimité, la vie entière semble impactée. Parmi ces scientifiques, certains expliquent que **plus l'écart est grand entre riches et pauvres, plus les conséquences en termes de santé publique sont graves.**

Une richesse accrue au sommet ne s'accompagne pas d'un accroissement du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (personne vivant avec 1,25 dollars par jour, selon la définition de la banque mondiale). Pourtant, même si vous n'avez pas basculé du côté de l'extrême pauvreté, la façon dont vous vivez, dont vous vous situez par rapport aux autres a des conséquences sur votre santé. Ainsi Michael Marmot, épidémiologiste à l'université du collège de Londres et spécialiste des effets de l'inégalité sur la santé, estime que ce sont les personnes vivant dans une pauvreté relative qui sont les plus touchées.

Plusieurs études conduites dans plusieurs pays montrent que l'accès réduit à une alimentation nutritive mais aussi à un système de santé et d'établissements scolaires corrects ainsi qu'à une exposition plus importante à la violence avaient un impact sur notre santé mentale et physique. Elles montrent qu'on ne peut penser seulement en termes de misère absolue.

Ainsi, Thomas McDade, anthropologue à l'université de Chicago révèle des choses très surprenantes : «Nous sommes amenés à constater que, même quand on dispose d'un emploi

stable et d'un revenu de classe moyenne, on n'est pas aussi en bonne santé que quelqu'un figurant dans les 1% les plus riches. Quelque chose de plus fondamentales dans la hiérarchisation sociale a des répercussions sur la santé et la qualité des relations humaines.

**Mais alors, en quoi le fait d'avoir moins d'argent que vos pairs affecte-t-il votre santé ?**

Le coefficient de Gini est l'un des indicateurs utilisés pour mesurer les disparités économiques dans une société. Il va de 0 (tout le monde dispose du même revenu) à 1 (une personne concentre tout le revenu). Les études montrent une corrélation entre les coefficients de Gini élevés et de mauvais résultats en matière de santé publique notamment en terme de risque accru de naissances prématurées et de taux de mortalité. Ces études sont formelles : le responsable est le stress. Non pas les tracasseries quotidiennes, mais le mécanisme de défense psychologique et physique face à des menaces extérieures répétées auxquelles on ne peut échapper.



En temps normal, l'exposition à un stress conduit le corps à réagir en nous apportant un surcroît d'énergie, en augmentant les battements du cœur, la tension artérielle et la respiration afin d'oxygéner au plus vite les muscles. Ces réactions physiques font partie de notre « kit de survie » naturel. Mais une fois le danger disparu, tout redevient normal.

### Un stress destructeur

Or, chez les gens qui sont soumis à un stress permanent, ce mécanisme ne s'arrête jamais : la glycémie est en roue libre, la tension artérielle élevée augmente les risques de caillots sanguins, la libido est en berne et le système immunitaire est soumis à rude épreuve. Une exposition prolongée aux hormones du stress peut même altérer la structure des neurones et modifier le comportement et l'équilibre hormonal.

Ces études constituent une preuve supplémentaire des dégâts causés par l'inégalité à la santé, l'estime de soi, l'intégration sociale et l'autonomie de décider de sa propre vie.

Heureusement, la possession de richesses semble avoir des limites. Ainsi, la différence d'espérance de vie entre celui qui gagne 1 million de dollars et celui qui gagne 2 million est infime. Les bénéfices de l'argent en matière de santé ne peuvent se décupler à l'infini et l'accumulation des millions ne devrait pas permettre aux 1% des plus riches de vivre plus longtemps.

En revanche, une légère augmentation générale de revenu pourrait permettre à une bonne partie de la population d'être en meilleure santé par un accès facilité à la santé, l'éducation et par la diminution du stress.

### Engager le changement

Certains diront que les mesures à prendre sont logiques mais qu'elles nécessitent un changement radical dans les politiques et donc qu'elles ne sont prêtes de disparaître. Evidemment, tout ne va pas se reconquérir en quelques mois, années. Mais il est possible d'inverser la tendance y compris avec des choses très concrètes. Le gouvernement va ouvrir des négociations sur la protection sociale et l'assurance maladie. Il est incontestable que le développement des inégalités nuit à la santé, il faut donc (re) disposer d'un système de santé publique facilitant l'accès aux soins (préventifs et curatifs) de qualité à tous. Il va ainsi des dépassements d'honoraires, ces derniers représentent un coût de 2,5 milliards d'euros pour la Sécurité Sociale. Ils se concentrent chez les spécialistes, entre 16 et 20% des médecins généralistes le pratiquent. Dans notre département, nous cumulons un double écueil, un taux de dépassements d'honoraires parmi les plus élevés et une densité de médecins faibles.

On peut d'ailleurs se demander si dans une société commerciale de l'offre et de la demande, ces deux phénomènes ne sont pas imbriqués. Ainsi, les négociations qui s'ouvrent et les décisions doivent permettre de ramener le reste à charge pour les patients proche de zéro sans nouveaux transferts vers les mutuelles ou les assurances, ce déplacement de la couverture solidaire vers une couverture individualisée ayant été source de creusement des inégalités.

Quant au financement de la santé, les organisations syndicales réclament que la finance et les revenus financiers soient enfin mis à contribution de façon conséquente et non sous forme d'une aumône à travers la CSG.

Sources : dossier courrier international, site OCDE, articles de presse.

### En France

Une enquête de l'INSEE publiée en septembre dernier constate qu'entre 2009 et 2010, le niveau de vie baisse ou stagne pour pratiquement toutes les catégories de population, sauf pour les plus aisés. L'indice de Gini (0 correspond à l'égalité parfaite et 1 à l'inégalité extrême) passe de 0,290 à 0,299 ; il était de 0,279 en 1996.

L'INSEE souligne que les inégalités se creusent par le haut en 2010, entre 1996 et 2010, le niveau de vie a augmenté de 1,4% en moyenne par an, mais de 2,1% pour les 10% le plus riches de la population. Ces derniers détiennent 48% du patrimoine et 24% de la masse des niveaux de vie (revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation).

En 2010, les pauvres représentaient 14,1% de la population contre 13,5% en 2009.



# Dossier santé : les Addictions

## Définition :

«Une addiction ou dépendance est une conduite qui repose sur une envie répétée et irrépressible en dépit de la motivation et des efforts du sujet pour s'y soustraire», (etc.).

«C'est un état pathologique où l'organisme est incapable de fonctionner physiologiquement en dehors de la consommation de la substance responsable», Wikipédia.

L'addiction exprime une absence d'indépendance et de liberté, voire un esclavage.



## Deux catégories de dépendances :

### ► La dépendance physique

Cette dépendance résulte des mécanismes d'adaptation de l'organisme à une consommation prolongée et peut s'accompagner d'une accoutumance, c'est-à-dire la nécessité d'augmenter les doses pour éprouver un même effet. C'est un état dans lequel l'organisme assimile à son propre fonctionnement la présence d'un produit développant des troubles physiques parfois graves en cas de manque. L'organisme réclame sa substance manquante.

### ► La dépendance psychique

Elle se divise en deux groupes :

*La dépendance psychologique* qui est un désir insistant et persistant de consommer qui peut parfois se traduire par des manifestations psychosomatiques (véritables douleurs physiques sans cause physiologique, malaise, angoisse voire dépression). Cette dépendance est plus liée aux caractéristiques des individus (état affectif, styles de vie) qu'au produit lui-même.

*La dépendance comportementale* qui correspond à des stimulations générées par les habitudes ou l'environnement, facteur de rechute.

## Quelques substances addictives :

*Dépendance avec produit* : cocaïne, opiacés, cannabis, amphétamines, alcool éthylique, tabac, somnifères, antidépresseurs, sucre, etc. Ces produits agissant sur le cerveau sont des substances psychoactives, donc avec beaucoup de NOCIVITE.

*Dépendance sans produit* : jeux (d'argent, vidéo, etc.), achat compulsif, troubles de la conduite alimentaire, dépendance affective, addictions sexuelles, dépendance au travail, dérives sectaires.

## Conséquences d'une addiction avec produit :

Au début c'est un usage simple, par exemple les adolescents essayant de fumer des cigarettes ou découvrant quelques drogues illicites par curiosité ou pour faire comme les copains. C'est souvent une consom-

mation occasionnelle en petite quantité. Mais l'usage simple peut très vite se transformer en usage régulier et de plus en plus fréquent, entraînant un besoin et une accoutumance au produit, devenir NOCIF.

Les conséquences atteignent la santé physique, la santé psychique de la personne ainsi que son intégration dans la société et peuvent être à effet immédiat ou à plus long terme.

Les dommages sur la santé peuvent être liés au produit par :

- son action sur le système nerveux central
- ses effets toxiques ou cancérogènes
- son mode d'administration, risques d'infection en cas d'injection ou de sniff.

Certains dommages peuvent toucher les non consommateurs par l'exposition passive ou du fait des conséquences comportementales (accidents, violence) et sociales (isolement, perte d'emploi, marginalisation). L'addiction d'un membre d'une famille altère donc très souvent la vie familiale et sociale de tous.

## Prise en charge d'un sujet avec dépendance

Comment estimer sa consommation, comment être accompagner dans les processus d'aides à l'arrêt ou tout simplement avec qui établir un dialogue ?

Il est possible de trouver de l'aide auprès de son médecin ou dans une structure spécialisée proche de chez soi. S'interroger, parler en toute confiance d'une consommation qu'elle quelle soit est nécessaire. Dans certains cas, accepter de se faire aider permet de trouver des solutions à des situations jugées insupportables.

## Prévention

La prévention tient une grande place dans la lutte contre les dépendances ; les associations constituent la majorité des structures à l'initiative d'actions de prévention.

Ces actions sont en direction des jeunes pour les empêcher ou retarder l'expérimentation des différents produits, mais également en direction des milieux sportifs et du travail.

**Il existe plusieurs lignes téléphoniques permettant un soutien ou une aide :**

- Drogues infos services 0800 23 13 13
- Ecoute cannabis 0811 91 20 20
- Ecoute alcool 0811 91 30 30
- Tabac infos services 0825 30 93 10 ou [www.tabac.gouv.fr](http://www.tabac.gouv.fr)
- Fil santé jeunes 0800 15 20 00 ou [www.filsantejeunes.com](http://www.filsantejeunes.com)

RDV également sur le site [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

# La C.A.S. de Seine et Marne

a négocié avec son partenaire financier  
des propositions pour ses ressortissants (voir conditions ci-après).



PARTENAIRE DE VOTRE CAISSE D'ACTION SOCIALE,  
LA CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE VOUS PRÉSENTE SES OFFRES BANCAIRES PRÉFÉRENTIELLES.

Pour en savoir plus,  
appelez le 0 800 84 04 04<sup>(7)</sup>,  
code : 112

- TAEG FIXE : 0%.
- Montant total dû par l'emprunteur : 3 000 €.
- Montant des échéances : 83,34 € (et une mensualité de 83,10 €).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

## POUR VOUS, NOS OFFRES PRÉFÉRENTIELLES <sup>(1)</sup>

### - Bouquet Liberté gratuit pendant 1 an<sup>(2)</sup>

Une offre groupée de services composée : d'une carte de paiement internationale accompagnée d'un socle de services (compte de dépôt, chéquier, assurance sur compte ...) et de services complémentaires au choix.

### - Crédit immobilier : un taux préférentiel<sup>(3)</sup> jusqu'au 31 décembre 2012

### - Un crédit à la consommation de 3 000 € à 0% d'intérêts<sup>(4)</sup>

CAISSE D'ÉPARGNE  
ILE-DE-FRANCE  
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.



Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : pour un crédit à la consommation de 3 000 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0 %, 35 mensualités de 83,34 € et la dernière mensualité de 83,10 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 %<sup>(5)</sup>. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'Assurance CNP facultative : 2,10 € par mois<sup>(6)</sup> qui s'ajoute à la mensualité. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 3 000 €.

Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en adressant votre demande à : Caisse d'Épargne Ile-de-France Service Relations Clientèle - 26/28 rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13.

(1) Offres réservées aux ayants droit de la CAS 77.

(2) La gratuité d'un an sera accordée sur le socle, pour toute demande de souscription d'un premier Bouquet Liberté. Offre réservée aux prospects et clients non détenteurs d'une offre groupée de services à la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF), sous réserve de domiciliation de leurs revenus à la CEIDF. Offre valable jusqu'au 31/12/2012. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Au-delà d'un an, coût selon la tarification en vigueur.

(3) Offre réservée aux ayants droit majeurs pour le financement de projets immobiliers non professionnels. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la CEIDF. Pour le financement d'une opération visée à l'article L. 312-2 du Code de la consommation, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

(4) Offre promotionnelle valable jusqu'au 31/12/2012 pour un crédit à la consommation de 3 000 € (durée 12 à 36 mois), frais de dossier offerts, sous réserve de domiciliation de vos revenus à la Caisse d'Épargne Ile-de-France. Offre soumise à conditions. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF.

(5) Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la CEIDF.

(6) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client âgé de 30 ans assuré en Décès, en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et en Incapacité Totale de Travail (ITT). Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge, et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. L'assurance emprunteur proposée par la CEIDF est un contrat d'assurance de CNP, entreprise régie par le code des assurances.

(7) Prix d'un appel local depuis un poste fixe en France Métropolitaine. Accès du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 14h.



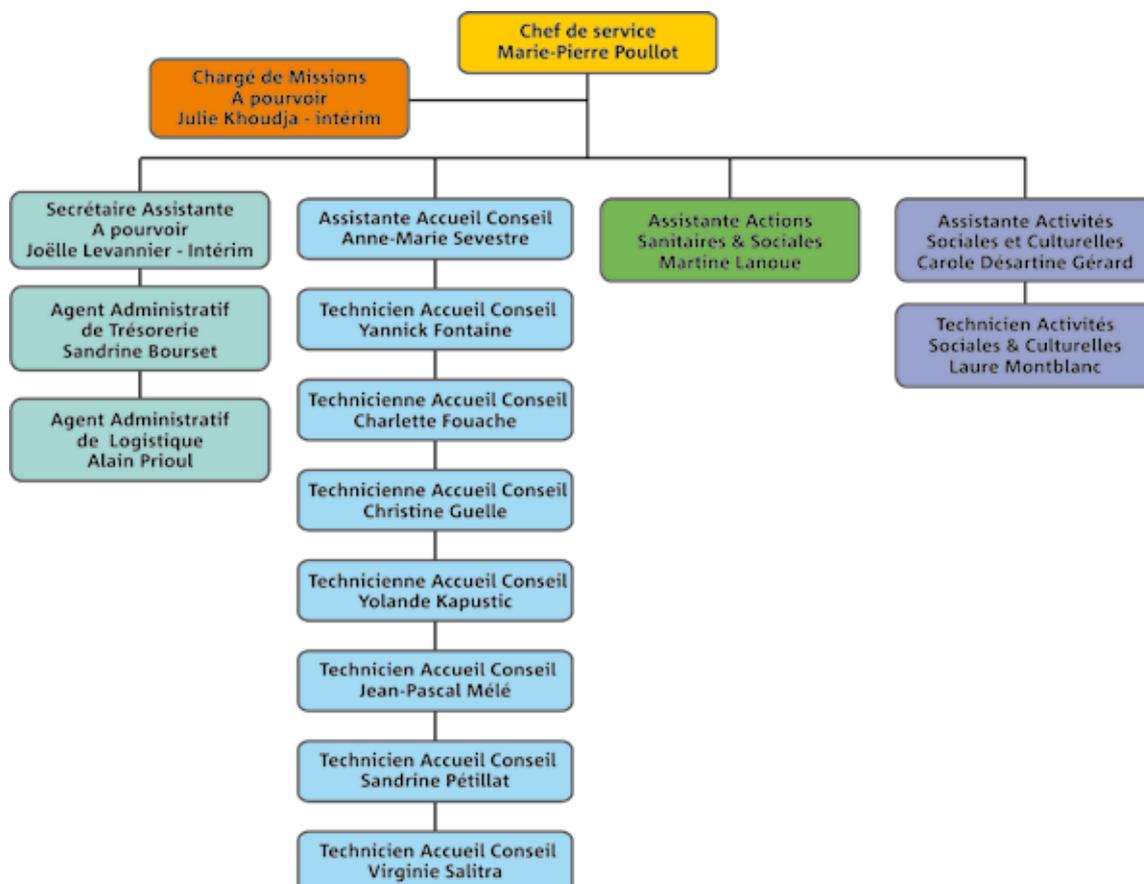
# C.A.S. de Seine et Marne

## Caisse des Activités Sociales des personnels IEG\*

### Présentation

C'est à travers quatre grands services professionnels, Activités Sociales et Culturelles, Accueil Conseil, Actions Sanitaires et Sociales, que la CAS Seine et Marne met en œuvre les décisions de ses élus (Conseil d'Administration et Commissions) proposées pour l'ensemble des bénéficiaires.

L'équipe professionnelle, constituée de 16 agents est organisée de la façon suivante :



# Service Activité

Vous êtes très certainement déjà partis en voyage ou avez participé à une sortie théâtre, à un concert, une compétition sportive, une soirée dansante, à la Fête de la CAS ou vos enfants ont fait une sortie culturelle, un atelier d'initiation... Tout ceci par le biais de la CAS de Seine et Marne.



Repas de pensionnés

Le Service des Activités Sociales & Culturelles oeuvre pour la construction et la réussite de ces projets. Carole Désartine Gérard, Assistante des activités sociales et culturelles, travaille en collaboration avec les élus, prospecte vers de nouvelles idées, de nouveaux fournisseurs puis coordonne la mise en œuvre et la promotion des événements.



Journée Médiévale à Provins

Tout ceci avec le concours de Laure Montblanc, Technicienne des activités sociales et culturelles, qui garantit l'aspect gestion et logistique de toute la programmation.

Car en effet, l'ensemble de ces événements proposés le sont par vous et pour vous ! Alors n'hésitez plus, demandez toutes les infos et inscrivez-vous auprès de votre SLVie.

Chaque année, ce n'est pas moins d'une centaine d'activités qui sont organisées par ce service avec le soutien indéfectible des bénévoles qu'il ne faut pas oublier.



Soirée festive



Tournois de Pétanque



Fête de Noël

# Service Accueil Conseil

Sous la responsabilité de l'assistante Accueil Conseil, Anne-Marie Sevestre, l'équipe est composée de 7 Techniciens Accueil Conseil :

- Yannick FONTAINE
- Charlette FOUACHE
- Christine GUELLE
- Yolande KAPUSTIC
- Jean-Pascal MELE
- Sandrine PETILLAT
- Virginie SALITRA

## Leurs missions en lien direct avec les SLVie\*, sont de :

- Gérer les droits des bénéficiaires conformément aux règlements communs de la CCAS ;
- Enregistrer les demandes de séjours vacances CCAS (adultes et jeunes) ;
- Gérer les règlements des séjours vacances CCAS ;
- Gérer les réclamations et demandes de remboursements des séjours vacances CCAS dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- Renseigner et enregistrer les inscriptions aux activités proposées par les différentes commissions de la CAS Seine et Marne ;
- Conseiller et relayer les offres d'assurances CCAS (IDCP, dépendance, obsèques, scolaire, chasse, sport d'hiver, etc.) et les aides scolaires.

\* SLVie : Section Locale de Vie



# Service Action Sanitaire et Sociale

L'assistante Action Sanitaire et Sociale, Martine LANOUE, conseille et apporte son expertise aux élus de la Commission et aux correspondants de SLVie. C'est l'appui technique de ce secteur. Ci dessous un récapitulatif des aides.

**Le fonds d'Action Sanitaire et Sociale** propose des aides très spécifiques liées à la Famille, aux Seniors et aux personnes souffrant d'un Handicap. Les aides sont financées partiellement ou totalement par le fonds national du 1 %. De nombreuses aides sont soumises à condition de ressources.

## Famille :

- Aide au Congé de Solidarité Famille : attribuée dans le cadre d'un congé sans solde pour accompagner un membre de la famille souffrant d'une pathologie mettant en jeu son pronostic vital.
- Aide au Congé de Soutien Familial : attribuée dans le cadre d'une suspension du contrat de travail pour s'occuper d'un proche. Seul l'employeur peut accorder le congé de soutien familial aux salariés.
- Aide Ponctuelle à Domicile et Auxiliaire de vie : attribuée aux bénéficiaires de moins de 55 ans ayant besoin temporairement d'une tierce personne pour accomplir un ou plusieurs actes essentiels de la vie.
- Indemnités de Moyens d'Existence : attribuées aux salariés en situation de longue maladie pendant 2 ans.
- Prestations Familiales Extra-Légales : attribuées aux foyers modestes pour la poursuite des études de leurs enfants.
- CESU Petite Enfance : financé par l'Employeur et le Comité de Coordination des CMCAS pour permettre d'économiser sur les dépenses de frais de garde des enfants.
- Aide Soutien Scolaire : permet de soutenir la scolarité des enfants et de recourir aux services d'un enseignant à domicile.

## Seniors :

- Aide à l'amélioration de l'habitat : financée la réalisation de travaux d'aménagement ou d'adaptation du logement dans le cadre exclusif du maintien à domicile.
- Aide Secours à l'Hébergement en structure : attribuée dans le cadre d'un placement dans un établissement collectif non agréé par l'aide sociale.
- Aide ménagère à domicile : attribuée aux personnes de plus de 60 ans pour le maintien au domicile.
- Garde à Domicile : dispositif complémentaire aux aides ménagères répondant à des situations urgentes.

## Handicap :

- Aide ménagère en situation de Handicap : attribuée uniquement aux bénéficiaires actifs.
- Aide à la Psychomotricité et à l'Ergonomie : attribuée pour financer les séances (plafond 1000 € par an)
- Aide mensuelle à l'enfant handicapé : participation aux frais restant à la charge des familles après les prestations accordées par la SS, les collectivités locales et l'aide sociale.
- Aide ponctuelle : participation aux frais pour certaines dépenses (petit appareillage, hygiène et dépendance, transport, etc.)
- Aide à la mobilité et à l'Autonomie : attribuée dans le cadre d'équipement spécialisé. Forfait 2000 € tous les 4 ans après étude de financement par les organismes extérieurs.
- Aide à l'Amélioration de l'Habitat : favorise la réalisation de travaux d'aménagement et d'adaptation. Forfait de 2000 € tous les 4 ans après étude de financement par les organismes extérieurs.



## Les aides solidarités :

Par délégation du Conseil d'Administration de la CAS, la Commission Santé Solidarité étudie les aides dites de «Solidarité». Un rapport émanant d'une assistante sociale est obligatoire pour instruire le dossier.

Les élus de la Commission étudient les solutions à apporter. Les bénéficiaires actifs ou pensionnés peuvent bénéficier de ces aides lorsqu'ils rencontrent une difficulté passagère dans leur vie. Elles sont financées par le 1% décentralisé, c'est-à-dire le budget de la CAS.

Vos SLVie ainsi que l'Assistante Sanitaire et Sociale pourront vous aider si vous souhaitez plus d'informations.

Monique BURIEL,  
Présidente de la Commission Santé-Solidarité



Visite à une bénéficiaire centenaire, Hamid Niati, Président de la CAS  
Monique Buriel, Présidente de la Commissions Santé-Solidarité

La CAS Seine et Marne dynamise son réseau solidaire afin d'apporter aux bénéficiaires un contact humain et affectif. Composé de bénévoles, ce réseau rend visite aux bénéficiaires qui en expriment le souhait. Vous souhaitez un peu de compagnie ou simplement discuter, n'hésitez pas à vous rapprocher de Brigitte BOUQUET, coordinatrice du Réseau Solidaire au 01.64.69.31.91.

**Sachez également, que pour continuer cette chaîne, nous avons besoin de vous, bénévoles.**



## Prochaines permanences CAMIEG

**A tous nos bénéficiaires, voici les dates des prochaines permanences CAMIEG :**

A Croissy Beaubourg, dans les locaux de la SLVie (Boulevard de Beaubourg, 77312 Marne la Vallée) : le mardi 11 décembre, le mardi 15 janvier, le mardi 12 février et le mardi 19 mars.

A Melun, dans les locaux de la CAS (18 rue Gatelliet, 77000 Melun) : le jeudi 06 décembre, le jeudi 17 janvier, le jeudi 14 février et le jeudi 21 mars.

A Montereau, dans les locaux de la SLVie (5 rue du Châtelet, 77130 Montereau) : le lundi 10 décembre, le lundi 14 janvier, le lundi 18 février et le lundi 19 mars.

A Savigny le Temple dans les locaux de la SLVie (140 rue de l'Industrie, 77176 Savigny le Temple) : Le vendredi 18 janvier, le vendredi 15 février et le vendredi 22 mars

**Pour prendre RDV, contacter directement la CAMIEG au 01.77.93.55.89.**

# Info Billetterie

A retirer dans votre SLVie ou à la CAS Seine et Marne



77550 Moissy-Cramayel  
Tél. : 01 64 41 96 61

La billetterie vous permet d'acquérir des sessions de location chronométrées de 10 minutes valables tous les jours, sauf mardi et jeudi.

Ces billets sont illimités dans le temps.

Le prix public des billets Adultes est de 14 € en semaine et 16 € le week-end.

Les billets Juniors sont à 10 € la semaine et le week-end.

Adultes (14 ans et 1,50m) 8 € la session

Juniors (7 ans et 1,25m) 9 € la session

Enfants (3 ans) - Sessions de 3 min 2 € le jeton



La Cartonnerie - 77190 DAMMARIE LES LYS  
Tél : 01 64 07 61 66 - contact@karting-buffo.com

**Tickets fun** : tickets valables pour adultes et adolescents âgés de plus de 14 ans mesurant au minimum 1.50 mètre.

Session de 10 minutes (prix public 20.00€) 9.00€

**Tickets kid** : tickets valables pour enfants de 7 à 14 ans mesurant au minimum 1.25 mètre.

Session de 10 minutes (prix public 16.00€) 8.00€



Entrée patinoire (adulte/enfants) 3.10€ et location des patins 2€60.

La Cartonnerie - 77190 DAMMARIE LES LYS



**Parc d'attractions  
Dammarie les Lys**

**Le parc d'attractions familial,**

vous accueille tous les jours de 11h à 19h pour profiter des activités. Manèges, toboggans et parcours sont à la disposition de vos enfants durant toute la journée.

Accessible 18 mois à 12 ans.

La Cartonnerie - 77190 DAMMARIE LES LYS

Attractions illimitées 8 €

# L'agenda des activités

## SLV 1, 5, 7, 10

### SLV 1 :

05 décembre Goûter de Noël à Melun

### SLV 5 :

07 décembre Soirée Célébrité à Villeneuve Saint Denis  
13 décembre Repas de Noël pour ses actifs à Croissy

### SLV 7 :

20 octobre Soirée à la « Ruche Gourmande »  
15 décembre Sortie théâtre « Repas chez Jenny »

### SLV 10 :

16 novembre Spectacle d'Anne Roumanoff au Palais Royal

## COMMISSIONS

### Arts et loisirs :

10 novembre Soirée Cabaret à Sermaize  
23 au 25 novembre Salon de peinture à Sermaize  
30/11 au 02/12 Week-end à Kaysersberg  
31 décembre Réveillon de la Saint-Sylvestre à Sermaize

### Jeunesse :

25 novembre Sortie au Grand Rex de Paris  
02 décembre Spectacle de Noël à Sermaize

### Pensionnés :

du 17 au 21 décembre Marchés de Noël à Kaysersberg

## Prochainement le nouvel agenda des activités 2013

## Week-end Creusois



Week-end Creusois : 4 jours condensés de ce que la Creuse a de plus beau à vous offrir.

- Journée aux Thermes d'Évaux les Bains dont l'eau est reconnue pour soigner les rhumatismes et aussi pour un regain de vitalité.

- Découverte du centre ville avec son église romane dont les voûtes ont été reconstruites en bois suite à un incendie en 1942.

- Visite du Parc des Loups de Chabrières (loups blancs, gris au regard perçant) avec nourrissage d'une meute de loups.

- Départ pour le spectacle du SCENOVISION intitulé « Marion et la Bénéventine ». Puis dégustation de la Bénéventine (liqueur de moines).

- Croisière sur le Lac de Vassivière (lac artificiel avec ses 45 kms de rivages où

se pratiquent la voile et le ski nautique) où nous apercevons au loin l'île des serpents, avec son barrage (ouvrage de l'EDF) dont la hauteur est de 38m.

- Visite de la maison du tapissier à Aubusson se situant dans la vieille ville : découverte des techniques du métier à tisser de basse-linge (assis pour tisser).

- Visite d'une ferme avec ses vergers de pommiers (nombreuses variétés : golden, canada, granny-smith etc.) et dégustation de jus (pur) de pommes.

- Découverte des spécialités de la Creuse : frites saucées de camembert coulant, chaud accompagnées d'une salade verte et de jambon de pays, tourtes aux champignons et lardons, gâteau le creusois fait de noisettes écrasées, blancs d'œufs, farine de froment et du beurre fondu.

Je tiens à mettre ma touche personnelle et je suppose que tout le groupe est de mon avis : merci à Sandrine B., notre accompagnatrice, qui a fait preuve de beaucoup d'attentions envers nous tous et ceci, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Christiane Stamatief-Grosse

## Sortie Poney

Le dimanche 1er juillet, un baptême poneys était organisé par la SLVie 1 pour les enfants de 2 à 10 ans. Deux groupes de 10 poneys, pour une balade à travers les chemins de campagne pendant 1 heure, qui a ravi tous les enfants accompagnés de leurs parents. L'occasion pour la plupart des enfants d'avoir une première approche du monde équestre. Les enfants étaient très enthousiastes et certains parents étaient même plus impressionnés que les enfants. Une sortie très sympa, à renouveler à la demande des participants.

Sandrine Bourset



## Giverny et Auvers SLVie 4

Samedi 2 Mai 2012, 46 personnes se sont rendues à Giverny et Auvers sur Oise à l'initiative de la SLVie 04.



Après un départ matinal, arrêt à Giverny pour visiter le sublime jardin de Monet fleuri, fidèle à la créativité de celui-ci. Nous avons également pu apprécier le lac avec tous ses reflets et la demeure de Monet. Le guide contant en même temps l'historique de ces lieux.

La faim gagnant, nous nous sommes rendus au château d'Auvers sur Oise pour

déjeuner et afin d'en profiter, nous avons pu le visiter et profiter de ses animations le temps de la digestion.

Puis une guide nous a fait découvrir le village, du temps des impressionnistes tels que Van Gogh, Cézanne, etc. et nous a conduit par les champs qui ont inspiré Van Gogh pour certains tableaux, jusqu'au cimetière où il repose près de son frère, dans une tombe à l'image de sa vie, très simple.

Pour terminer, la visite du musée de l'absinthe avec affiches, publicités diverses et les objets pour consommer ce breuvage (cuillères, verres, carafes, bouteille, etc.).

Cette agréable journée se terminant, nous avons pris le chemin du retour en essayant un violent orage. Heureusement que les éléments nous ont épargnés le reste de la journée.

Pour le bureau SLVie 4  
D. LEFRANCOIS

## Provins



Dimanche 17 juin, à la Cité médiévale de Provins, était organisée par la Commission Jeunesse, une sortie pour les enfants de 6 à 14 ans. La météo clémente a permis de profiter pleinement de cette journée.

Dès notre arrivée, un rallye autour des remparts est lancé par petits groupes. A l'aide d'un carnet de route, et en fonction des indications et des codages donnés, les groupes se dirigeaient et enquêtaient, pour répondre aux questions posées. Le parcours terminé, les enfants ont dû résoudre une énigme et se rendre en haut de la tour César. A l'heure du pique-nique, les enfants se sont rassemblés pour déjeuner et profiter de quelques jeux en attendant le premier spectacle « Les aigles des remparts ». Tous étaient émerveillés, et certains ont eu la chance d'avoir un aigle se poser sur leur bras.

Pour terminer cette journée, nous avons assisté au spectacle « La légende des chevaliers », un moment magique où petits et grands se sont prêtés au jeu, en criant contre les méchants, quand les chevaliers et la princesse étaient attaqués.

Après cette journée bien remplie, il était l'heure de reprendre le bus, mais avant ça, une petite pause goûter bien méritée et quelques jeux pour se détendre.

Virginie SALITRA & Murielle NOBLET

## Soirée disco

Le vendredi 22 Juin 2012, s'est déroulée la "Soirée Disco" à Villeneuve-Saint-Denis organisée par la SLVie 5.

L'ambiance et la bonne humeur étaient au rdv, une quarantaine d'agents y étaient présents pour faire la fête toute la nuit.

N'hésitez pas à profiter de ces bons moments passés tous ensemble, participez aux prochaines soirées organisées par notre SLVie!

Souäzig, Correspondante SLVie 05



## Braderie de Lille le 1er septembre 2012



**5 HEURES DU MAT !!!!** Deux bus Seine et Marnais entraînent une centaine de ressortissants de la CMCAS de MELUN à l'assaut de la Braderie de LILLE.

Après le lever du jour, c'est un ciel serein et ensoleillé qui nous attend en arrivant sur cette immense brocante.

Nous entamons un parcours découverte au milieu d'un fatras de vieux livres, de jouets de bois, de porcelaine, de verroterie, de tissus, de meubles et collections en tous genres et d'objets tous plus inattendus les uns que les autres avec des camelots parfois brailleurs et hauts en couleur.

La restauration méridienne nous incite à la dégustation des célèbres « moules frites » dont les échoppes sont présentes à tous les coins de rues.

En poussant plus loin la ballade, les curieux qui ont traversé toute la partie marchande et brocante du site ont pu découvrir le centre de la vieille ville avec ses façades d'immeubles aux magnifiques

architectures, la «Grand'Place», le beffroi, l'église gothique Saint Maurice, la citadelle de Vauban, etc.

Là, la vie lilloise s'articulait autour de nombreux magasins, des compétitions sportives étudiantes se déroulaient longeant les défilés de badauds et des guinguettes colorées rassemblaient chanteurs, musiciens et amuseurs de rues.

Quant les premières lumières et guirlandes de la fête commencèrent à s'allumer, la journée s'était passée très vite et les nombreux petits restaurants purent accueillir nos participants à cette sortie et leur permettre de se reposer et prendre des forces avant le retour vers les bus autour de 22 H.

Journée certes longue, mais bien remplie.

Quelques achats et bons souvenirs pour ceux qui découvraient cette braderie célèbre !

Martine CABANERO



## Canal Saint Martin et Montmartre avec la SLVie 4



Le samedi 9 juin 2012, pas moins de 51 participants de la SLVie 4 profitaient de la seule journée ensoleillée du mois de juin pour la passer sur l'eau du canal Saint Martin et dans les vignes de la butte Montmartre. Au programme, nombreuses écluses, petit train, la Bonne Franquette,

musée et visite des vignes suivie d'une dégustation avec modération d'un vin que chacun appréciera suivant ses goûts. Encore une journée agréable de passée et en attendant notre prochaine sortie, merci à tous.

JP Mangeot SLVie 4

## Montenegro

Comme vous pouvez constater sur les photos de notre séjour au Monténégro, ce petit groupe de 40 personnes environ était très content et c'est avec un pincement au cœur que tout le monde a pris place dans le car pour l'aéroport de Potgorica direction la France.



Le séjour : très bel hôtel « Palace » avec des chambres spacieuses et des journées bien remplies : balades, excursions, jeux, etc. Ce séjour laissera à chacun de très bons souvenirs, en particulier l'excursion aux bouches du Kotor en bateau sous un super soleil qui fût une très belle journée. Merci à l'équipe d'animation, composée de 6 jeunes dévoués et dynamiques, qui nous ont fait découvrir la région et nous ont fait vivre de très bons moments avec leurs soirées spectacle.

Francine Boiche



## Trophée Inter C.M.C.A.S de Pétanque



Comme maintenant depuis trois ans, le Challenge inter C.M.C.A.S d'Ile de France de Pétanque, a été remis en jeu cette année, le 2 Juin 2012. Pas moins de 24 équipes en doublette étaient engagées.

Après un petit déjeuner comme il se doit pour attaquer cette dure journée, le début de la compétition par système de poule a débuté dès 9h. Les parties se succédant, les équipes malchanceuses se retrouvèrent transférées automatiquement dans deux concours complémentaires, celui de la Coupe de la C.M.C.A.S de Seine et Marne et celle des Elus.

Les parties très acharnées et pleines de surprises ont été interrompues vers midi pour recharger les batteries.

Vers 14h, après un apéritif accompagné de son buffet, tous deux forts appréciés, les parties ont pu repren-

dre, dans la plus grande convivialité et cette année, sous un soleil radieux. Elles se sont succédées pour le plaisir de tous, sous la responsabilité de Thierry CABANERO, qui en a assuré



l'organisation et un parfait arbitrage.

C'est finalement la doublette Dominique NOGRETTE et Michel GUEDARD (SLVie 10) qui a remporté, sur un score de 13 à 12, le Challenge inter CMCAS, devant

l'équipe Bruno ROSIERE et Richard PICOULOT (SLVie 01).

Pour les autres coupes, celle de la « Meilleure Femme » a été remportée par Mme Martine LAHITTE et son époux Claude (SLVie 02 ou 12), celle de la « CMCAS » par la doublette Jean et Stéphane GOMEZ (SLVie 03), celle des « Elus », par l'équipe Thierry CABANERO et Patrice MIEVILLE (SLVie 01) ex vainqueurs du Challenge Inter CMCAS 2011.

Remercions tous les bénévoles qui par leur présence ont contribué pleinement à la bonne réussite de cette

journée et qui nous attendront si vous le voulez bien, encore plus nombreux l'année prochaine.

# TENNIS COSEG

Septembre est souvent synonyme de reprise et le Tennis Entreprise n'y déroge pas. Les équipes du COSEG77 qualifiées pour représentées la Seine et Marne dans les phases finales du Championnat de France Féminin National 3 et de la Coupe de France Messieurs 4ème Série ont donc repris en ce début de mois la direction des courts.

## CHEZ LES FILLES...

Lors du week-end du 8 et 9 septembre, l'équipe féminine se déplaçait sur les terrains de la ligue de Bretagne, à Rennes pour les inter-régions. Le samedi l'équipe du COSEG 77 rencontrait l'équipe de la Société Générale représentant la Ligue de Paris. Karine Audic, classée 2/6 et N°1 de l'équipe du COSEG n'ayant pu faire le déplacement pour raison médicale, la configuration de l'équipe s'en trouvait modifiée. La rencontre débuta par le simple N°3, où Agnès Lecuppe défendit les couleurs du club face à une joueuse classée 30/2 qui l'emporta. Puis ce fut Fabienne Chaplais, classée 15/4 qui mit toute son énergie pour résister sans succès aux assauts d'une N°2 classée 15 (-2/6 quelques années plus tôt). Le 3ème simple fut disputé par Dominique Gauchon classée 15/2, contre une toute jeune fille classée 5/6. Malgré un match âprement disputé, la Société Générale menait 3/0 à l'issue des simples, ne laissant aucun espoir à l'équipe du COSEG de poursuivre son chemin vers les finales à Toulouse. L'équipe de C.E de la Société Générale avait décidé de



faire boire le calice jusqu'à la lie à notre équipe en battant le double formé de Dominique Gauchon et de Bénédicte Wall-Ribot.

Pour la seconde journée, l'équipe Seine et Marnaise rencontrait l'équipe des Enseignantes de La Roche Sur Yon représentant la ligue des Pays de Loire qui s'était incliné le samedi face à l'équipe des Enseignantes de Rennes. Pour le simple N°3, Bénédicte Walls-Ribot classée 30/1 passa très près d'une très belle performance en accrochant fermement la joueuse en face classée 15/4, la faisant douter à plusieurs reprises par un tennis complet. Fabienne Chaplais et Dominique Gauchon respectivement pour le simple N°2 et le simple N°1 prirent beaucoup de plaisir à disputer leur match dans une ambiance très conviviale comme l'a été l'ensemble de ces 2 jours.

## DU CÔTÉ DES GARÇONS...

Pour sa reprise, l'équipe messieurs du COSEG77 rencontrait jeudi 13 septembre en journée avancée à la demande de



l'équipe adverse, l'entreprise RENAULT située sur la ligue de l'Essonne. Le format de la rencontre qui est de 2 simples et 1 double permit de lancer les 3 matchs simultanément sur les terrains de la ligue à Croissy Beaubourg. Le double disputé par Didier Vandemeulebrouck (30/1) et Laurent Mercier (30/5) s'imposa sur le score de 6/4 6/3. Sur le court voisin, Mihai Radulescu (30/1) disputait le simple N°2. Il laissa quelques minutes plus tard la victoire à son adversaire ramenant ainsi le score à 1 victoire pour chaque équipe. Le simple N°1 était disputé par Arnaud Mazenc (30/1). Le score à ce moment-là était de 1 set partout. La rencontre était donc fort équilibrée et la dernière manche décisive fut remportée par Arnaud qui qualifiait ainsi l'équipe pour le prochain tour, le 22 septembre. Les 2 équipes, les arbitres et les organisateurs se retrouvèrent autour d'une collation et d'un verre de l'amitié pour terminer cette rencontre.

## INFORMATIONS

Vous êtes joueur ou joueuse ? Vous souhaitez rejoindre les équipes ou simplement vous initier au tennis ?

Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Pour plus de renseignement, contactez Emmanuel Mercier 06.52.89.12.33.

Equipe féminine (de gauche à droite) : Karine AUDIC (R&D), Agnès LECUPPE (DRE), Bénédicte WALLS-RIBOT (R&D), Fabienne CHAPLAIS (ErDF-GrDF), Dominique GAUCHON (DSP).

Equipe messieurs (de gauche à droite) : Didier VANDEMEULEBROUCK (ErDF-GrDF), Laurent MERCIER (R&D), Mihai RADULESCU (R&D), Arnaud MAZENC (Thésard R&D)



## C'est sous les nouvelles couleurs du Club COSEG de la CAS 77 que nous avons commencé notre saison de compétitions.

Le 31 mars à Gonesse, Guy s'est illustré en gagnant le championnat d'Ile de France FSGT de DTL en catégorie vétéran. Le 5 mai c'est à Gisors que nous étions pour le championnat d'Ile de France FSGT de fosses universelles.



Du 17 au 20 mai, nous étions 3 à défendre les couleurs de la CAS 77 au 33ème Challenge Marcel Paul organisé par la CMCAS Ardennes-Aube-Marne, sur le magnifique stand de Vittel (88), Denis termine 6ème toutes catégories avec (131/150), Patrick est bien placé chez les vétérans.

Les 26 et 27 mai c'est en Normandie sur le stand de La Rapée à Gisors que nous avons tiré pour le Championnat de France de Fosses Universelles FSGT, nous étions 4 engagés. En septembre, c'est sur le stand de Nemours que nous avons rendez vous, pour les championnats Ile de France de Parcours de chasse FSGT le 1er et de Combiné FSGT le 8.

Si le tir sur plateaux d'argile vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous nous entraînons toute l'année sur différents stands.

[Denis.chollet@edf.fr](mailto:Denis.chollet@edf.fr)

## Cyclotourisme du Coseg Melun, le raid pyrénéen du 21 au 30 juin 2012

Le raid pyrénéen de la cote basque (St Jean de Luz) à la cote de vermeille (Collioure) avec une petite incursion en Espagne lors de la première étape. Nous avons découvert et traversé au total cinq départements (Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Haute Garonne, Ariège et Pyrénées Orientales) sur une distance de 876 kms. En 10 étapes, 31 cols franchis dont le Soudet, l'Aubisque, le Tourmalet, l'Aspin, le Peyresourde, le Port de Pailheres, représentant environ 18 000m de dénivelé.

Nous garderons le souvenir d'heures de selle à gravir les cols sous une chaleur intense à travers de magnifiques paysages et des soirées étapes très agréables pour notre équipe de 7 (cinq cyclos et deux accompagnatrices chargées de l'intendance).



Si vous êtes intéressés par la pratique du vélo vous pouvez contacter: Claude Renaudon au 06.87.14.42.10. ou Jean-Pierre Clequin 06.88.49.74.31.

La Section Cyclo Melun du Coseg

## Les associations Coseg

Section	Lieu	Contact	Section	Lieu	Contact
Gym bien-être	Dammarie les Lys	Moïsette Bontemps 01.64.41.45.15.	Danse Africaine	Renardières	Catherine Martin Lagardette 06.47.81.89.73
Cyclotourisme	Melun	Claude Renaudon 06.87.14.42.10.	Fitness	Renardières	Patricia Mellottee 06.60.80.38.86.
Karting	Melun	Christophe Gautier 06.89.07.93.44.	Football	Renardières	Alain Jonard 06.84.04.11.96.
Plongée	Melun	Patrick Legrand 06.98.86.42.46.	Rock	Renardières	Christophe Mérieux 06.62.35.19.35.
Randonnée	Melun	Muguette Merot 06.71.14.12.19.	Squash	Renardières	Daniel Banc 01.60.73.60.67.
Vtt/Btt	Melun	Christophe De Faria 06.62.03.24.23.	Step	Renardières	Christophe Mérieux 06.62.35.19.35.
Badminton	Renardières	Thierry Brincourt 01.60.73.71.61.	Tai Chi Chuan	Renardières	Christophe Gourgues 01.60.73.62.53.
Ball Trap	Renardières	Denis Chollet 01.60.73.63.38.	Tennis	Renardières	Emmanuel Mercier 06.52.89.12.33.
Basket	Renardières	Mihai Radulescu 01.60.73.72.88.	Volley	Renardières	Daniela Bory 01.60.73.71.96.
Cyclotourisme	Renardières	Dominique Cotelle 06.89.43.97.74.	Yoga	Renardières	Sylvie Becker 01.64.24.97.04



## Le CCAS de Serbonnes ouvre la piscine aux bénéficiaires de la CAS Seine et Marne,



ainsi qu'aux petits-enfants de ceux-ci,  
les mercredis de 12h à 20h et  
les samedis et dimanches de 10h à 20h  
(entrée libre - sans affectation de séjour)

Attention, la délivrance des badges d'accès se  
fait à l'accueil de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermeture du site du 03 au 15 décembre 2012.

Venez également découvrir cette région au  
travers des séjours passion organisé par la  
CCAS.



Pour contacter le centre : 03.86.67.01.98.

Pour vous rendre au centre : Centre de vacances CCAS, 5 rue des Pâtis, 89140 Serbonnes.